



Master Management des ressources humaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management des ressources humaines. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02041581

HAL Id: hceres-02041581

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041581>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Etablissement : Université Rennes 1

Demande n° S3MA120000128

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management des ressources humaines

Présentation de la mention

La mention « Management des ressources humaines » est l'évolution du DESS « Gestion du personnel et relations sociales » créé en 1978. La mention regroupe trois spécialités : « Gestion des ressources humaines », « Gestion des ressources humaines partagée et management d'équipe » et « Développement des compétences de management à l'international ».

La première spécialité vise à former des cadres maîtrisant de nombreux aspects de la gestion des ressources humaines ; elle associe parcours professionnel et recherche. Les deux autres spécialités sont orientées vers la formation de managers opérationnels. Les contenus pédagogiques sont généralistes. Ces deux spécialités se distinguent principalement par la langue d'enseignement, puisque dans la dernière, ils sont assurés en totalité en langue anglaise.

La mention bénéficie d'une équipe importante d'enseignants-chercheurs qui appartiennent, pour la plupart, à une Unité Mixte de Recherche (UMR), le CREM (Centre de Recherche en Economie et Management).

Indicateurs

Effectifs constatés	36 en M1
Effectifs attendus	120 à 150 (M1 + M2)
Taux de réussite	90 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	84 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Management des ressources humaines » bénéficie d'une équipe pédagogique de qualité composée d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs très actifs en termes de publications. Les échanges, tant avec les milieux socioprofessionnels qu'académiques, sont fréquents, au travers d'interventions de praticiens, l'organisation de conférences et autres manifestations.

Les spécialités de la mention sont toutefois très hétérogènes. Alors que la spécialité parfaitement établie « Gestion des ressources humaines » forme des spécialistes de la fonction ressources humaines, les deux autres spécialités, de création plus récente, ont pour objectif de développer les compétences managériales des étudiants. Ces dernières spécialités semblent peu en adéquation avec l'intitulé de la mention.



Malgré un excellent adossement à la recherche, la faible attractivité du parcours recherche de la spécialité « Gestion des ressources humaines », avec un nombre d'inscrits sensiblement inférieur à 10, n'induit pas de propositions d'évolutions.

L'effectif visé pour la mention (150 étudiants) semble très élevé par rapport à l'effectif actuel (moins de 100 étudiants).

- Points forts :
 - Une bonne équipe pédagogique.
 - Un bon adossement à la recherche.
 - Des enseignements en langue anglaise pour une des spécialités.

- Points faibles :
 - L'initiation à la recherche n'est pas proposée aux étudiants du parcours professionnel en deuxième année (M2).
 - L'intitulé ambigu de la mention, la gestion des ressources humaines étant alternativement comprise comme la fonction support RH et comme la gestion d'équipe.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'intitulé de la mention ne correspond pas exactement au contenu. Si une spécialité forme effectivement des cadres de la fonction « ressources humaines » avec une vraie dimension technique, les deux autres sont plus orientées sur le développement des compétences managériales fondées sur des connaissances beaucoup plus générales. Même s'il s'agit effectivement de gestion des ressources humaines, cela ne correspond pas à l'acceptation première de l'intitulé.

Les spécialités orientées vers la gestion d'équipes devraient être mieux positionnées par rapport à la mention « Administration des entreprises », en particulier lorsque le public visé est issu de la formation continue. Le dossier ne fait jamais référence à cette mention.

Appréciation par spécialité

Gestion des ressources humaines

- Indicateurs :

Effectifs constatés	38 en M2 (2009)
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	74 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « Gestion des ressources humaines » accueille des étudiants en formation initiale, continue et en apprentissage. Après une première année (M1) commune à toutes les spécialités de la mention, elle forme des généralistes (responsables des ressources humaines) ou des cadres occupant des fonctions plus techniques (responsables carrières, rémunérations, formation...).

La spécialité s'appuie sur une équipe d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs, ce qui permet de bénéficier d'un adossement significatif à la recherche.

- Points forts :
 - L'expérience et la notoriété de la formation.
 - Les échanges avec les praticiens.
 - Une bonne équipe pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Les effectifs du parcours recherche sont faibles et aucune évolution n'est proposée. Il pourrait être intéressant de rendre moins stricte la séparation entre les deux parcours. Compte tenu de leur importance pour une telle spécialité, les contenus juridiques devraient être mieux mis en avant dans les enseignements.



Gestion des ressources humaines partagée et management d'équipe

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	15 à 20 (M2)
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Cette spécialité est présentée comme une création. Assurée uniquement en formation continue, elle vise à développer les compétences managériales de cadres et managers en poste. La spécialité s'appuie sur de très nombreux échanges avec les milieux socio-professionnels et repose sur des modalités pédagogiques particulièrement interactives : suivis individuel et collectif, partage d'expériences, études de cas.

Si les objectifs de la spécialité « Gestion des ressources humaines partagée et management d'équipe » sont parfaitement définis et pertinents, son intitulé et son positionnement dans la mention sont plus discutables. Il ne s'agit pas d'une formation à la gestion des ressources humaines, mais d'une formation au management.

Les compétences spécifiques à l'animation d'une telle formation sont peu mises en avant dans le dossier.

- Point fort :

- Cette spécialité répond aux attentes du marché du travail lequel ne demande pas que des cadres techniques, mais aussi des managers.

- Points faibles :

- Le positionnement de la spécialité par rapport à la mention « Administration des entreprises » n'est pas précisé.
- Les compétences spécifiques nécessaires à la réussite d'une telle formation ne sont pas mises en avant, le processus d'accompagnement des cadres formés semblant aussi important que les connaissances transmises.
- Des incertitudes sur les effectifs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandation pour l'établissement

Pour mieux cerner les objectifs de la spécialité, il serait bon de la positionner par rapport aux formations généralistes au management destinées aux cadres en activité, telle la mention « Administration des entreprises ».



Développement des compétences de management à l'international

- Indicateurs :

Effectifs constatés	22
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	76 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Créée en 2008, la spécialité « Développement des compétences de management à l'international » vise des objectifs proches de ceux de la spécialité « Gestion des ressources humaines partagée et management d'équipe ». Elle se distingue par une orientation plus internationale et l'accueil d'étudiants en formation initiale. Les enseignements sont uniquement dispensés en langue anglaise et la spécialité reçoit une proportion importante d'étudiants étrangers (50 %).

Les contenus des enseignements sont très généralistes : seulement deux des unités d'enseignement (UE) de M2 sont en relation directe ou indirecte avec la gestion des ressources humaines. Cela rend la spécialité relativement similaire aux spécialités d'une mention « Administration des entreprises ».

- Points forts :

- Les enseignements en langue anglaise.
- La diversité du public (plus de 50 % d'étudiants étrangers).

- Points faibles :

- Le positionnement par rapport à la mention « Administration des entreprises » non précisé.
- L'effectif relativement faible.
- Des enseignements trop généralistes.
- Si les étudiants sont recrutés par le biais de Campus France, il semble difficile de faire apprécier leurs aptitudes au management d'équipes.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Les enseignements proposés sont proches de ceux de la mention « Administration des entreprises ». Il semble nécessaire de définir plus précisément les objectifs visés : s'agit-il de développer des compétences managériales des étudiants ou bien de les sensibiliser à différents domaines des sciences de gestion ?